

Équipe de France ou équipe des Antilles ? Le sport de haut niveau comme espace d'identification multiple

Fred Reno

Équipe de France ou équipe des Antilles ? Intitulé surprenant, voire provocateur, au regard des relations juridiques et politiques qui lient les Antilles et la France.

En effet, la Guadeloupe et la Martinique sont des collectivités françaises, situées dans les Amériques, auxquelles s'applique le droit commun depuis la loi dite d'assimilation de 1946.

À l'évidence, la question n'est pas d'ordre juridique. Les Antillais sont des citoyens français. Toute équipe composée d'Antillais est donc nécessairement française.

En réalité, il s'agit d'apprécier ici, par-delà l'importance quantitative des originaires des Antilles, l'impact de leur présence en équipe de France et le sens qu'il donne à leur participation dans l'élite de l'athlétisme français. Cette « omniprésence » ne laisse pas indifférent et provoque les commentaires les plus divers. Lors d'une visite en Guadeloupe le 28 février 2004, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, n'a pas hésité à dire que les sportifs antillais font la fierté de la France. Citant pêle-mêle Lilian Thuram, Thierry Henry, Marie-Josée Percec, attribuant même des origines antillaises à David Trézéguet, il s'est demandé ce que serait l'équipe de France sans les Antillais. C'est d'ailleurs la question que se posent beaucoup d'observateurs étrangers et métropolitains, et vraisemblablement certains responsables sportifs. À la fois admiratifs et secrètement interloqués, ils constatent la place croissante occupée par ces Français d'outre-mer différents par leur couleur et par leur culture. Antoine Chérubin, ancien entraîneur national et seul « ultramarin » à avoir accédé à la fonction de

directeur technique national adjoint, rapporte une anecdote très significative sur l'étonnement que suscitent parfois les « tricolores noirs » : « J'ai été fier à Los Angeles quand on m'a dit mais où est l'équipe de France ? C'étaient quatre filles noires ! Je leur ai dit, eh ! mais, elle est là ! l'équipe de France est là ! C'est pas des gens qui vivent en France, elles sont entraînées en Guadeloupe¹. »

Comment comprendre cette prégnance antillaise dont les commentaires qui précèdent révèlent la portée ? Le regard extérieur s'accompagne-t-il d'un sentiment d'appartenance à une entité ? Autrement dit, les Guadeloupéens et les Martiniquais forment-ils une communauté permanente dans la délégation renouvelée qui représente la France en compétition internationale ?

C'est précisément l'objet du présent article que de se pencher sur la formation d'une « équipe antillaise » au sein de l'équipe de France.

Pour comprendre l'ascension de ces ultramarins, il convient d'abord de situer la place de l'athlétisme dans leurs régions d'origine et dans l'imaginaire de nombreux Guadeloupéens et Martiniquais. Comme d'autres disciplines sportives et peut-être plus que les autres, l'athlétisme est devenu un espace de promotion et de mobilité pour les originaires des dépendances françaises, et certains en ont fait un terrain d'affirmation identitaire.

Mais contrairement aux idées reçues, les départements d'outre-mer sont de moins en moins, pour les athlètes, des référents directs. Comme si s'était construite, dans le sport, cette troisième île dont parle Alain Anselin à propos de l'immigration antillaise en France². Sans renier leur antillanité, les athlètes la vivent indépendamment d'un enracinement géographique.

L'émergence d'un « référentiel communautaire antillais »

Au fil des années, les Antillais ont élaboré au sein du sport français de haut niveau ce que l'on pourrait appeler un référentiel³, c'est-à-dire un ensemble de représentations qui conditionnent celles que les athlètes ont d'eux-mêmes et du système sportif dans lequel ils se situent. Une grille de lecture du réel, en

1. Entretien avec Antoine Chérubin, ancien entraîneur national, puis directeur technique national adjoint, 18-2-2004, CREPS de Guadeloupe.

2. Alain Anselin, *L'émigration antillaise en France, la troisième île*, Editions Karthala, 1990. Une évolution que la sociologie du sport appréhende ainsi : « Le sport a partie liée avec la société et la culture. C'est un poncif maintenant éculé que d'affirmer qu'il est en même temps le miroir de la société et un vecteur de sa transformation », cf. Pierre Arnaud, *les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

3. Au sens où l'approche sociologique des politiques publiques définit ce concept, cf. P. Muller, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, 1990.

quelque sorte, dont tous les acteurs n'ont pas nécessairement une claire conscience. Et qui repose, pour l'essentiel, sur une histoire au cours de laquelle l'athlétisme devient, peu à peu, un lieu d'investissement symbolique important pour les départements français d'Amérique. Vient le conforter de l'extérieur une reconnaissance des athlètes par les autorités notamment à travers la cooptation de certains d'entre eux et de leurs représentants à des postes de responsabilité élevés.

L'athlétisme comme objet d'investissement symbolique

Ce sont à la fois l'histoire de la discipline dans les départements d'outre-mer et le sens que les athlètes attribuent à leurs performances qui traduisent le poids symbolique de l'athlétisme. Le sport sort des stades, le jeu est enjeu, la performance nourrit des stratégies d'identification collective.

« À la Libération [...] l'athlétisme est loin d'avoir l'audience du football ou du cyclisme. Pourtant aujourd'hui cette activité est considérée comme emblématique du sport guadeloupéen⁴. » Cette remarque pourrait s'appliquer à la Martinique à ceci près que le cyclisme n'y a jamais été, comparativement, très développé.

L'irruption de l'athlétisme aux Antilles date des années 1960. Le soutien des instances fédérales françaises et les performances exceptionnelles de certains athlètes contribuent à une augmentation sensible du nombre de licenciés⁵. C'est l'époque où les sprinters sont remarqués. Plusieurs Antillais sont sélectionnés pour les jeux de la communauté en 1961 à Abidjan.

C'est aussi la décennie Roger Bambuck. Celui-ci bat le record de France du 100 mètres le 18 juin 1964, participe la même année aux Jeux Olympiques de Tokyo et devient co-recordman du monde de la spécialité le temps d'une demi-finale. Il est dès lors un des porte-drapeau de l'athlétisme français et la fierté des Antilles. Cette double appartenance lui vaut des réactions ambivalentes dans sa communauté d'origine. Bambuck renvoie aux sociétés antillaises, à l'occasion d'une des rares rencontres Métropole-Guadeloupe le 10 octobre 1965, une représentation partagée entre l'appartenance juridique à la France, qui sécurise, et des revendications de spécificité identitaire : « Courant sous les couleurs de l'équipe de France, l'enfant du pays déchaîne des sentiments complexes. L'ap-

4. Pour les aspects historiques du développement de l'athlétisme en Guadeloupe, on se référera à la thèse de Jacques Dumont, *Sport et assimilation, les enjeux du sport performant à la Guadeloupe, de la colonie au département (1914-1965)*, décembre 1999, p. 345.

5. On passe, selon J. Dumont, *op.cit.* p. 349, de 190 en 1961 à 318 en 1962.

partenance à l'ensemble national constitue une sorte de revanche, une reconnaissance bien tardive. Mais la victoire est interprétée comme celle d'un Guadeloupéen sur l'ensemble de la communauté [...] Le paradoxe du désir de fusion et d'affichage d'une différence y trouve sinon sa résolution, du moins un lieu d'expression. Le sport prétendument porteur de valeurs universelles n'épuise pas la faim d'identification culturelle⁶. »

Le « référentiel antillais » puise donc dans une histoire, l'athlétisme se présentant désormais comme l'une des principales disciplines sportives dans laquelle la communauté se reconnaît et se voit reconnue. Mais tout cela est rendu possible par les performances qui sont comme des défis relevés, une revanche contre la métropole. Idée exprimée avec force par l'entraîneur antillais le plus titré de l'histoire de l'athlétisme : « C'est suite à un défi, je venais d'arriver de métropole [...] Je suis devenu cadre au CREPS, j'ai sorti Bernard Lamitié, Jacques Rousseau. Lui aussi, Paris avait dit qu'aucun Guadeloupéen ne passerait 8 mètres en Guadeloupe. J'ai démontré que les grands sorciers blancs, ma foi, qui venaient ici nous prêcher la bonne parole, eh bien, on n'en avait pas besoin, puisque j'ai sorti le premier athlète à plus de 8 mètres, Jacques Rousseau [...] Les mauvaises langues ont dit que c'était un coup de chance, c'est comme ça qu'on est dans ce pays. En 1973, j'ai sorti le premier sprinter à avoir été sélectionné aux Jeux Olympiques, à 18 ans, il s'appelait Lucien Sainte-Rose⁷. »

À l'évidence, la victoire s'accompagne d'une contestation dont la finalité première est de démontrer aux autorités la capacité locale à se hisser aux niveaux national et international. Un discours qui a également pour effet immédiat de construire la « communauté sportive antillaise » : « J'ai sorti 9 athlètes qui sont allés aux Jeux Olympiques, plus de 35 champions de France, recordmen de France et d'Europe [...] Ce sont mes athlètes qui ont donné à la France la première médaille individuelle en sprint. Elle s'appelle Rose Aimée Bacoul, aux championnats d'Europe à Athènes. La même équipe a donné à la France la première médaille en relais. Avant Athènes, la fédération française n'avait jamais eu de médaille, en filles, ni en individuel ni en relais [...] Ensuite, j'ai fait deux Jeux Olympiques, Los Angeles et Séoul. Los Angeles, une particularité : le relais était composé de deux Martiniquaises et de deux Guadeloupeennes⁸. »

La performance est une mesure de la reconnaissance et de l'estime de soi. Elle autorise de ce fait des attitudes contestataires et légitime un discours identitaire aux accents parfois essentialistes.

6. J. Dumont, *ibid.*, p. 349.

7. Entretien avec Antoine Chérubin, *op.cit.*

8. *Ibid.*

En 1966, Roger Bambuck aurait couru à Paris « avec son maillot marqué Guadeloupe⁹ ».

En 1972, Jacques Rousseau, qui sera détenteur du record de France de saut en longueur pendant 24 ans, est douloureusement partagé, lors des Jeux de Munich, entre son appartenance à la communauté antillaise et ses obligations d'athlète français de haut niveau : « Il fallait trouver un équilibre. » Il décide alors de coller symboliquement un morceau du maillot vert de l'équipe de Guadeloupe sur celui de l'équipe de France : « Je me posais des questions identitaires à 21 ans, je voulais être représentant des Antilles, de la Guadeloupe¹⁰. » Le recordman du saut en longueur n'exclut pas d'avoir été influencé par les idées indépendantistes prônées à l'époque dans les milieux intellectuel et sportif. Il avoue avoir été également impressionné par l'image des Noirs américains victorieux en 1968 à Mexico. Jeune athlète, il assistait dans les tribunes de la capitale mexicaine à la réaction des *Blacks* prenant à témoin le monde et brandissant un poing digne et contestataire contre l'Amérique raciste. Mais comme il supporte difficilement la situation antillaise d'entre-deux, il fera après Munich le choix, toujours symbolique, d'être français.

En dépit du rôle qu'ils jouent, les athlètes ne sont d'ailleurs pas les principaux initiateurs du « référentiel antillais » ; même si certains d'entre eux y contribuent par leur personnalité et la notoriété que leur confèrent leurs performances. Jacques Rousseau, Bernard Lamitié, Lucien Sainte-Rose, Gilles Echevin, Emma Sulter, Herman Panzo, Herman Lomba, en leur temps, et plus récemment Marie-Josée Percic incarnent dans une large mesure la légitimation de ce référentiel. Plus généralement, les « médiateurs » de l'« équipe des Antilles » font partie du sérail où se prennent les décisions et qui conforte l'intégration du groupe : sans pour autant s'assimiler, celui-ci va conquérir la reconnaissance en portant haut les couleurs du drapeau.

Les médiateurs et les discours de l'identification

Antoine Chérubin et Roger Bambuck ont vraisemblablement été les acteurs antillais les plus influents de l'athlétisme français. Leur cooptation joua à la fois sur le contenu et la mise en œuvre du référentiel ainsi que sur l'organisation de la « communauté antillaise » au sein de l'équipe de France.

Le second a été secrétaire d'État chargé des sports après une carrière d'athlète exemplaire. Certes, l'apport symbolique de Bambuck, comme on l'a vu, est

9. Rapporté par Antoine Chérubin, *op. cit.*

10. Rapporté par Jacques Rousseau dans un entretien qu'il nous a accordé le 2 mars 2004.

antérieur à sa participation au gouvernement et doit être associé à l'histoire de l'athlétisme aux Antilles. Mais son statut de membre du gouvernement a permis que soit améliorée la prise en charge des revendications antillaises. Ce statut a eu aussi un impact sur tous les Antillais et singulièrement parmi eux sur les sportifs qui se savaient représentés par un des leurs.

Chérubin est un médiateur important dans la mesure où il a également occupé des positions clés dans les instances décisionnelles, où il est porteur d'un discours et a pu mettre en œuvre une conception de l'athlétisme : « J'ai occupé tous les postes de la fédération d'athlétisme. J'ai d'abord été conseiller technique régional, conseiller interrégional, Martinique, Guadeloupe, Guyane. Ensuite, j'ai été premier entraîneur national antillais [...] J'ai été nommé directeur national adjoint, c'est-à-dire deuxième personnage de la fédération. »

Le discours est ici essentialiste et parfois territorialisé. « Vous considérez-vous comme un entraîneur antillais ou un entraîneur français ? » ; réponse de Chérubin, sans hésitation : « Je suis un Guadeloupéen fier de l'être, viscéralement Guadeloupéen, c'est la raison pour laquelle je revendique la paternité de tout ce qui se fait d'excellent parce qu'on a des qualités pour être excellents. Nous avons quelques travers, c'est sûr, mais je me considère comme un Guadeloupéen, un Guadeloupéen qui a été formé. »

Le secret du succès antillais ressortirait moins à des qualités intrinsèques qu'au métissage des techniques et à la prise en compte de l'environnement des athlètes. L'entraîneur précisant qu'il est lui-même l'héritier de deux écoles, celle de Joseph Maigrot, père du sprint français, dont il fut l'élève et qui lui a « inculqué des notions techniques très élevées », celle des athlètes américains qu'il a eu la chance de côtoyer à la base de Couvron et qui lui ont apporté la condition physique : « J'ai fait un mélange de ces deux formations et ensuite adapté à la mentalité, au climat, à l'environnement de la Guadeloupe, ce qui a donné tous les grands résultats que vous connaissez¹¹. » Parallèlement à l'approche communautaire, le propos se veut donc réaliste. Le succès découle avant tout de la performance : « Avant d'être antillais, *you believe in yourself*, je crois en moi. Ce n'est pas parce que je suis Guadeloupéen que je suis fort. Non, je suis d'abord moi. Donc, je m'entraîne pour être fort... ».

Mieux : la performance mène à la reconnaissance par les autorités et à la mise en œuvre de mesures qui vont conforter la communauté. Une des illustrations de cette reconnaissance est la nomination d'athlètes à des postes de responsabilité. Des stages de l'équipe de France sont organisés aux Antilles. Une prime est offerte à tous ceux qui accèdent au podium. Un centre de perfectionnement est installé au CREPS de Guadeloupe. Ces actions ont été initiées par le directeur national adjoint.

11. Entretien avec Antoine Chérubin, *op. cit.*

Pourtant, tout cela semble aujourd'hui relever du passé. Les Antillais estimant ne pas être reconnus à la mesure de ce qu'ils offrent à la nation française. Certains d'entre eux ont obtenu des postes à la fédération. Mais sur place, la promotion des cadres techniques est limitée. Luc Piquionne, l'entraîneur martiniquais d'Eddy Delépine, recordman junior de France du 100 mètres, est amer. Le travail initié par Chérubin et Lamitié s'essouffle. Il faut se battre avec la fédération pour obtenir un cadre antillais¹². Ce sentiment n'est pas isolé. « On a besoin de nous dans les matches internationaux, dans les grands rendez-vous, mais dites-moi, quelles sont les retombées qu'on a eues ? Pourquoi je suis le seul Guadeloupéen à avoir [...] été DTN adjoint ?¹³ », s'interroge celui que tout le monde surnomme affectueusement Toutoune.

C'est aussi l'élite antillaise qui a changé. Elle ne fait plus du retour au pays le passage obligé d'une saison. Assiste-t-on dès lors à une déterritorialisation de la revendication identitaire ? Le territoire métropolitain n'est-il pas désormais l'assise matérielle d'une « identité négropolitaine » en construction ? Les sportifs dépassent comme d'autres la représentation généalogique de l'identité, ou bien l'instrumentalisent à des fins stratégiques.

Identification collective et stratégies individuelles

On n'a pas oublié les réactions du relais féminin français, composé de trois Guadeloupéennes et d'une Martiniquaise, dédiant sa victoire à la France. Patricia Girard ajoutant *in extremis* : « Aux Antilles, la Guadeloupe et la Martinique. » L'ambivalence est source de complexité. L'athlétisme antillais reste à l'image des sociétés antillaises. Et puis, si l'identification collective semble dominante chez les athlètes des premières générations, même ces derniers n'ignoraient pas les stratégies individuelles. Les nouvelles générations ont des comportements différents, sans doute plus individualistes et peu soucieux d'une communauté à identité généalogiquement marquée.

Confidence d'une des nouvelles étoiles du sprint antillais : il y a une solidarité entre athlètes qui se manifeste notamment dans les conseils des plus anciens aux plus jeunes ; « mais [que] c'est chacun pour soi¹⁴ ». On est loin du discours antérieur aux années 1990 qui faisait de la solidarité un des principaux moteurs de la relation au sein de l'équipe nationale.

12. Entretien avec Luc Piquionne, février 2004.

13. Entretien avec Antoine Chérubin, *op. cit.*

14. Entretien avec Eddy Delépine, recordman de France junior du 100 m.

Ce que veut dire « être membre de l'équipe de France »

L'idée de sélection prédétermine dans une certaine mesure les significations que les Antillais prêtent à leur participation en équipe de France. Avant toute considération identitaire, il y a la satisfaction personnelle d'appartenir à une élite. Ce sentiment s'accompagne selon les générations d'identifications collectives plus ou moins affirmées. Il semble en effet que le rapport des individus à leur communauté d'origine varie dans le temps et qu'il évolue au rythme des changements qui touchent la société en général et le sport en particulier. Difficile d'occulter ici le renforcement des images personnelles et la permanence de stratégies d'instrumentalisation des appartenances collectives par les individus.

À la question de savoir ce qui signifie « être membre de l'équipe de France », on répond apparemment davantage – avec des motivations variables – en fonction des classes d'âge et du statut de sportif de haut niveau plutôt qu'en fonction d'autres facteurs sociologiques, les considérations personnelles et collectives étant indifféremment avancées par les athlètes interrogés, même si les considérations personnelles priment.

Illusion, cependant, que celle d'un âge d'or où les images personnelles auraient complètement disparu derrière les identifications collectives. L'ex-recordman de France du saut en longueur associe l'appartenance à l'élite à une forte valorisation du sélectionné. Pour tel ancien recordman du 200 mètres, « il s'agit d'une réussite personnelle, cela signifie qu'on a atteint le niveau qu'il faut pour être reconnu ». C'est « faire partie des meilleurs, avoir une place privilégiée », ajoute l'ex-cochampionne d'Europe et recordwoman de France du 4 x 100 mètres. Être membre de l'équipe de France, « c'est le but de tout athlète. C'est un rêve que l'on réalise car on côtoie les meilleurs. C'est aussi un honneur », renchérit un sprinter. Une ancienne championne du 100 et du 200 mètres résume le propos dans les termes suivants : « Des considérations essentiellement personnelles, le sport bien sûr, les voyages, les sorties, les rencontres. Parfois, j'assimilais tout cela à des vacances. »

L'identification collective apparaît principalement chez des sportifs qui ont fait partie de l'élite dans les années 1970 et 1990. Avec trois espaces mis au jour : la collectivité d'origine, c'est-à-dire les Antilles (Guadeloupe ou Martinique parfois spécifiées), la France et puis les Noirs.

Le triple sauteur Bernard Lamitié ne se contente pas d'une référence à la Guadeloupe. Il nous parle d'une rue chargée de sens qui va influencer sa trajectoire et symboliser l'attachement à sa collectivité. Point de départ, la rue Raspail qui a vu grandir trois champions : Bambuck, Cachemire et Lamitié. Apprendre qu'un copain est sélectionné pour les Jeux Olympiques est stimulant.

Être en équipe de France, c'est « montrer aussi aux amis qu'au pays, on peut être fier¹⁵ » ; « c'est très important pour un Antillais de Guadeloupe, de race noire », précise un sprinter. C'est « représenter un des plus grands pays européens ».

De ces trois espaces identitaires non exclusifs l'un de l'autre, la communauté d'origine est souvent la plus citée, la couleur demeurant le référent le moins pertinent pour les athlètes interrogés. Un constat qui dément l'idée du « pouvoir noir¹⁶ » sur lequel titrait il y a quelques années un hebdomadaire africaniste. S'il y a réelle présence des Noirs en athlétisme, celle-ci est loin d'être perçue en termes de pouvoir par ceux qui sont censés le détenir et l'exercer.

Cette idée est corroborée dans les réponses des athlètes qui utilisent parfois la couleur pour se distinguer des « métro » sans en faire pour autant le principal marqueur identitaire. Certains disent gagner d'abord pour les Antilles, ensuite pour les *Blacks*, mais tout en étant « fiers d'être français, d'être reconnu par les Européens ». D'autres avouent une difficulté à classer dans un ordre ces différents espaces d'appartenance. Premier réflexe déclaré d'un athlète après des victoires antillaises, retrouver ses amis et exprimer collectivement leur joie en créole : « *Nou limé difé si moun* » (nous les avons foudroyés). Objectif clair : « Aucun métro devant moi. » Mais tout en foudroyant ses adversaires et singulièrement les métropolitains (citoyens français blancs), il savoure sa joie d'être le meilleur des Français.

Ce déploiement d'identités révèle de la sorte la nature du processus d'identification. Il s'agit bien d'une construction dont les composantes s'agencent au gré des stratégies. Un jeu d'identités où l'individu peut alimenter la représentation collective mais où cette dernière peut être à son tour instrumentalisée par des individus.

L'identification collective au service des identités individuelles

Par contre, l'identification à la communauté d'origine est manifeste et dominante dans certaines circonstances, notamment dans des situations où l'Autre – qui peut être pour les Antillais le métro, la fédération d'athlétisme ou les autorités politiques – est perçu comme source d'insatisfaction, de frustrations.

Les Antillais ont-ils tendance à se regrouper ? Réponse positive à l'unanimité des athlètes interrogés. Les occasions de regroupement ne sont pas très variées mais conviviales et d'une grande densité « ontologique ». Les repas sont souvent cités comme des moments privilégiés de rencontre et de célébration de

15. Entretien avec Bernard Lamitié, février 2004.

16. « Athlétisme, Le pouvoir noir », *Jeune Afrique*, n° 2016, 31 août-6 septembre 1999.

l'antillanité. La langue créole demeure omniprésente. La conscience de la différence semble réelle et assumée. Le groupe se construit par différenciation et dans une certaine mesure par opposition. « Ça les dérangeait », nous a précisé un athlète.

Le stade et le réfectoire ne sont pas les seuls lieux de rencontre. Il y a aussi les sorties et les visites qui prolongent les échanges et consolident le sentiment d'appartenance à une communauté. La question est de savoir à quelle communauté on se réfère. S'agit-il de la communauté antillaise d'outre-mer, de celle de l'Hexagone ou encore d'une communauté imaginée ?

Dans le premier cas de figure, la référence à la géographie s'accompagne de manifestations d'attachement qui ne sont pas d'ordre seulement symbolique alors que dans le second cas de figure, l'imaginaire des individus se passe de la géographie et construit le groupe avec les ingrédients nécessaires et disponibles, le plus souvent, à des fins stratégiques.

Même s'il y a dans les deux mobilisation d'identité, on observe maintenant des changements notables chez les Antillais de l'équipe de France.

Plusieurs athlètes de la génération des années 1970 et 1980 ont gardé un lien physique quasi permanent avec le pays d'origine. Cela se manifeste d'abord dans le maintien de l'adhésion, pour certains d'entre eux, à leur club antillais. Lucien Sainte Rose est par exemple inscrit à l'*Inter Atlas* de la Martinique, puis au *Racing métropolitain*, avant de revenir à l'*Inter*. Les Guadeloupéens Raymonde Naigre et Herman Lomba sont sociétaires du *Sirocco* de Guadeloupe tout en faisant partie de l'équipe de France. Il y a des athlètes pour qui la participation en équipe nationale est comme un séjour qui commence au mois de mai et se termine en septembre.

Si le sport de haut niveau impose des déplacements en France pour participer aux meetings internationaux, plusieurs sportifs antillais de haut niveau s'entraînent au CREPS de Guadeloupe. Avantage évident puisqu'ils disposent également sur place en la personne d'Antoine Chérubin d'un des meilleurs entraîneurs de France et que les athlètes métropolitains et des délégations étrangères viennent, eux aussi, s'entraîner au pays.

L'importance de la référence au pays est résumée par Bernard Lamitié dans les termes suivants : « Chaque victoire était l'occasion de préciser d'où je venais, idem pour Bambuck. Chaque année, on se faisait un devoir de participer aux jeux de la Guadeloupe et au mémorial Marie Perrine [de la Martinique]¹⁷. »

Le sentiment d'appartenance reste d'autant plus fort que les athlètes étaient coupés de leurs racines. Une solidarité qui résultait autant du regard des autres que d'une volonté d'entretenir des traits communs dans un environnement diffé-

17. Entretien avec Bernard Lamitié, *op. cit.*

rent, parfois hostile. À l'extérieur, ils s'entraînent souvent ensemble et multiplient les moments de convivialité. Formules on ne peut plus claires :

- « être des filles noires dans l'équipe de France vous singularise ;
- ensemble au petit déjeuner, au déjeuner. On chantait, on jouait de la musique en créole. Ça les dérangeait. Il y avait une très grande solidarité. On prenait rendez-vous le samedi chez l'un ou l'autre ;
- les métros partaient chez eux. On allait en boîte ensemble. Nous étions une quinzaine dans les années 1970. Des athlètes d'origine antillaise nous ont rejoints ;
- toujours sur la même table. On pouvait se parler en créole. On avait un problème on pouvait en parler et se donner des conseils ;
- nous étions des expatriés, nous parlions créole, nous allions les uns chez les autres. C'était un groupe très solidaire, c'était de l'amateurisme et de l'amitié ;
- la solidarité remonte à l'ère Bambuck, on parlait toujours créole. Ce n'est pas du racisme. On était toujours ensemble à table et *nou té ka palé ti kréyol an nou* [nous parlions avec plaisir notre langue créole]. Des français se mélangaient à nous. »

Les rencontres informelles à table et en dehors du stade ainsi que l'utilisation quasi systématique de l'idiome créole, distinctif, participent de la construction d'une sociabilité qui soude le groupe et concourt à son intégration : « désir de participer à la vie sociale, d'affirmer son identité, d'exercer une force solidaire et sécurisante face aux pouvoirs publics [politique et administratif entre autres] et institutionnalisation d'un code relationnel [...] qui se révélera source de force, d'audience et de respectabilité¹⁸. »

Pour Bernard Lamitié, il y avait plus que de la solidarité : « Rousseau est le parrain de mon fils », nous confie-t-il. Autre illustration d'intégration horizontale de la communauté des sportifs antillais relatée par notre interlocuteur : « En 1976, on a voulu virer un athlète de l'équipe de France. C'était en Tchécoslovaquie, le groupe s'est réuni et après intervention de son porte-parole a obtenu sa réintégration. »

La mobilisation est souvent portée par une opposition aux autorités. Avec, pour l'exemple qui précède, des conditions minimales d'une protestation réunies autour d'un objectif commun et d'une commune identification des personnes tenues pour responsable de l'insatisfaction¹⁹.

18. P. Arnaud, « La sociabilité sportive, Jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif », *Les athlètes de la République*, Privat, 1987, p. 359 ; R. Laporte, « Sociabilité des pratiquants sportifs », *l'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, 2002, p. 371-387.

19. A. Oberschall, « Une théorie sociologique de la mobilisation », dans P. Birnbaum et P. Chazel, *Sociologie politique*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 231-241.

Il semble bien par contre qu'il y ait eu rupture entre deux générations²⁰, les anciens stigmatisant les jeunes : ceux « qui ne sont pas attachés à la terre natale mais aux gros sous » ; « ils s'en foutent royalement, ils sont individualistes et égoïstes » ; « il y a des différences avec ceux d'aujourd'hui, l'année dernière au CREPS, ils sont passés sur nous sans nous saluer. Ils ne sont pas simples [...] Jamais on n'aurait fait ça ! » ; « Perec, Aron, Hurtis sont l'arbre qui cache la forêt. Les autres sont dans la masse. À notre époque, nous étions les indiscutables meilleurs. Ils ont de la chance. Certains sont installés dans l'administration de l'équipe de France, la priorité n'est pas donnée à la performance. »

Antoine Chérubin lui aussi formule du regret : « Il y a une perte des valeurs, il y a aussi, disons, l'appât du gain. Faisons pas de bruit, profitons du système [...] On est égoïste, on pense à soi, ça c'est moche [...] Il faut que nous nous ressaisissions. Expliquez-moi comment des athlètes antillais viennent en stage aux Antilles et ne courent pas dans les meetings antillais, ni en Martinique, ni en Guadeloupe. Ça ne s'est jamais fait de mon temps, puisque les meetings de la Guadeloupe et de la Martinique étaient le point de départ d'une saison. Alors que les Américains viennent faire des temps chez nous. Michael Johnson est venu deux fois à la Martinique, deux fois meilleures performances mondiales réalisées en Martinique. On a eu Lewis et huit champions olympiques en Guadeloupe qui faisaient les meilleures performances mondiales [...] Et nos propres ressortissants s'entraînent ici, s'asseyent dans les tribunes et n'apportent pas leur contribution²¹. »

Ces propos ont autant plus d'intérêt qu'ils sont tenus par celui qui, au-delà du geste technique de l'entraîneur, a été le principal médiateur des politiques sportives dans l'athlétisme antillais. Sa conclusion est révélatrice des différences de représentations dans le temps : « Il y avait une force. Encore une fois, à part Marie-Josée Perec et à part Flessel, quels sont les athlètes antillais de haut niveau qui ont revendiqué quelque chose pour leur pays ? Quand vous allez en trouver trois ou quatre appelez-moi !²² »

En réalité, cette rupture tient moins à une différence de génération qu'aux conditions dans lesquelles évoluent les sportifs de haut niveau. Jacques Rousseau explique cette opposition avec réalisme : « Aujourd'hui, c'est différent, c'est l'argent que l'on gagne par la notoriété et la publicité qui prime. Avant, on pouvait se faire radier. Ça a été le cas de Guy Drut. C'est moins la faute des athlètes que d'une évolution du système²³. »

20. Nous remercions ici Raymonde Naigre, Liliane Gaschet, Gilles Echevin, Herman Lomba, Lucien Sainte-Rose, Eddy Delépine.

21. Entretien avec Antoine Chérubin, *op. cit.*

22. *Ibid.*

23. Entretien avec Jacques Rousseau, *op. cit.*

Avec une réserve néanmoins : bien que critiqués par les anciens, les comportements de la nouvelle génération ne se réduisent pas à des logiques égoïstes et n'excluent pas l'identification à une collectivité. En réalité, les différences portent moins sur les processus à l'œuvre que sur l'intensité de la mobilisation. Pour les nouveaux, « la racine » n'a peut-être pas la profondeur ni le sens que lui accordent les anciens. La nouvelle génération est antillaise tout simplement parce qu'elle ne l'ignore pas et que son environnement le lui rappelle en permanence. Les Antillais de l'équipe de France ne forment pas réellement une communauté et il est vraisemblable qu'ils ne le souhaitent pas. Et si une telle représentation reste vivace, elle résulte moins d'une démarche consciente que d'un travail de stigmatisation par les médias et l'environnement qui comme en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis, perçoivent d'abord en tant que *Blacks* les athlètes : « Les médias français ont voulu nous singulariser, moi je me sentais martiniquaise », nous déclare une finaliste des Jeux de Los Angeles.

Il y aurait « fabrication [...] à partir du regard que les autres portent sur eux et qui souvent repose sur un seul trait différentiatif [religion, physique]²⁴ ».

Les athlètes reçoivent en retour individuellement les dividendes de leurs performances et une image collective. Plus que jamais la communauté n'a de sens que par rapport aux fins qu'on lui assigne. La professionnalisation tend à déplacer les ressorts identificatoires de la communauté vers l'individu. Cet individualisme est d'autant prégnant aujourd'hui que les idoles, médiatisées, sont interchangeable et vite « consommées²⁵ ». Ephémères mais rationnelles, elles cherchent à profiter à la fois des images collective et individuelle.

Il convient alors de reconnaître qu'il n'y a pas d'« identité » hors de l'usage qui en est fait ; que n'existe pas de substrat culturel invariant qui définirait, hors de l'action sociale, l'essence d'un membre, d'un groupement humain particulier²⁶. L'évolution des Antillais dans l'équipe de France en est peut-être une illustration.

24. Cf. O. Roy, « Ethnicité, bandes, et communautarisme », *Esprit, France des banlieues*, 1991, p. 37-47.

25. S. Moscovici, « Réflexions à propos des représentations sportives », AFIRSE, Anthropologie du sport, perspective et critiques, Actes du colloque des 19-20 avril 1991, p.131-136. Et aussi V. Chevalier et B. Dussart, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *l'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, 2002, p. 459-476.

26. Cf. A.Ogien, « Les usages de l'identité », *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situations en France*, Paris, éditions de l'ORSTOM, 1987, p. 138.